

Vous devez procéder à votre inscription administrative, **indispensable pour accéder aux documents d'enseignement et pour pouvoir prendre part aux partiels et aux examens.**

Pour cela, il vous faudra suivre les étapes suivantes :

**1/** Déposer chez Erick Herbin **impérativement avant le 27 septembre 2024 dernier délai**, votre **dossier pédagogique**, contenant :

- la fiche pédagogique
- une lettre de motivation
- un relevé de notes (écrits) de concours
- une photo d'identité

La fiche pédagogique se trouve sur le site <https://www.imo.universite-paris-saclay.fr/fr/etudiants/licence/licences-double-diplome/idd3-mathematiques-et-magistere/>  
(paragraphe Inscription des élèves des grandes écoles).

**2/** Si votre candidature est retenue, vous recevrez une **autorisation d'inscription** qui vous permettra d'effectuer votre inscription administrative. L'administration vous contactera ensuite par mail afin de vous donner les modalités d'inscription.

- En cas de difficulté pour l'inscription contacter l'adresse : [sos.iaweb@universite-paris-saclay.fr](mailto:sos.iaweb@universite-paris-saclay.fr)  
ou le *Service de la Scolarité, Bâtiment 336, Université Paris-Saclay, 91405 Orsay Cedex*  
Tél : 01 69 15 55 09 - [scolarite-licencesmasters.sciences@universite-paris-saclay.fr](mailto:scolarite-licencesmasters.sciences@universite-paris-saclay.fr)

**Le dossier d'inscription administrative dûment complété, accompagné des pièces justificatives et du paiement, conditionne la délivrance de la carte d'étudiant, donne accès aux salles de cours et d'examen ainsi qu'à la remise du relevé de notes et du diplôme.**